

SOCIETE CIVILE

RESUME DES RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES FAITES POUR LA COLLABORATION AVEC LA SOCIETE CIVILE

Lors de son 2^{ème} EPU en 2016, la Belgique a accepté la recommandation de la Pologne d' « Associer la société civile au processus de suivi et de mise en oeuvre des recommandations issues de l'EPU » (138.53).

LE CADRE NATIONAL

L'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) a, au nom de la CAFF, participé le 27 avril 2016 au débriefing de la société civile⁽¹⁾, suite au deuxième Examen périodique universel de la Belgique. Ce débriefing était organisé par le Service public fédéral Affaires étrangères, responsable de l'élaboration des rapports destinés à l'ONU.

Il aura fallu attendre plus de trois ans et demi avant que la société civile ne soit à nouveau réunie, fin 2019.

Le 19 décembre 2019, le SPF Affaires étrangères a organisé une session d'information et de dialogue avec la société civile au Palais d'Egmont. L'APFF qui a participé à la réunion, regrette vivement que cette réunion ait été la seule et unique réunion de suivi à laquelle les acteurs de la société civile aient été invités à participer depuis le débriefing de 2016.

Lors du deuxième Examen périodique universel (EPU) de la Belgique, en 2016, notre ministre des Affaires étrangères de l'époque, Didier Reynders, a pourtant multiplié les effets d'annonce au sujet de l'implication de la société civile dans la défense des droits de l'Homme. Dans le rapport que notre pays a remis à l'ONU, on pouvait lire: *"La Belgique est déterminée à s'acquitter pleinement de ses obligations dans le domaine des droits de l'Homme et à améliorer ses mécanismes nationaux chargés d'assurer un suivi dans ce domaine. Elle s'engage également à continuer d'établir les rapports destinés à tous les mécanismes des droits de l'Homme, notamment à l'Examen périodique universel, dans les délais impartis et à coopérer avec ces mécanismes. La participation des organisations de la société civile à ce processus demeurera une priorité essentielle"*.

Ces engagements n'ont pas été respectés !

Compte tenu du fait que la réunion du 19 décembre 2019 était programmée en fin de cycle, elle n'avait plus de raison d'être, si ce n'est de permettre à la Belgique de dire au Conseil des droits de l'homme de l'ONU que la société civile avait été consultée. Cette réunion aurait dû être organisée au cours du premier semestre 2018 pour que la Belgique puisse remettre son bilan à mi-parcours en juillet 2018. Ne nous avait-on pas assuré au SPF Affaires étrangères, en avril 2018, que la Belgique n'allait pas laisser passer l'échéance du bilan à mi-parcours ?

DÉFI/PROBLÈME

La société civile ne participe pas suffisamment au suivi de l'EPU et à l'élaboration des rapports nationaux

IMPACTS

Le rôle de la société civile est limité à cautionner des rapports rédigés exclusivement en interne.

Selon nous, la réunion du 19 décembre 2019⁽²⁾ aurait plutôt dû être consacrée à la consultation de la société civile dans le cadre de la préparation du rapport que la Belgique devait remettre à l'ONU, le 1er février 2021, pour son 3ème EPU. Or, une fois de plus, la société civile n'aura été consultée qu'une seule fois, en visioconférence, le 12 janvier 2021, en fin de parcours. Ce n'est pas acceptable.

DÉFI/PROBLÈME

IMPACTS

En consultant les rapports nationaux des pays les mieux placés au niveau de l'indice de démocratie, par *The Economist*, on constate que ces pays ont mis en place toute une série de dispositifs pour assurer un maximum de transparence lors de la rédaction de leurs rapports : mise en ligne de projets de rapports ; annonce des réunions via les sites internet des ministères; consultation à large échelle de la société civile; publication des observations de la société civile en annexe des rapports, comme le font le Canada et la Suisse.

RECOMMANDATIONS

Collaborer activement et régulièrement avec la société civile lors du suivi des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) et de la rédaction des rapports nationaux.

QUESTIONS

Pour la Belgique n'organise t'elle pas de réunions régulières avec la société civile ?

SOURCES

- (1) <http://www.francophonie.be/ndf/main/fr/pgcomfr/apff27042016.pdf>
- (2) <http://www.francophonie.be/ndf/main/fr/pgarfr/arfr1009.html>

COORDONNÉES DE CONTACT

Edgar FONCK

Porte-parole de la Coalition des Associations Francophones de Flandre et de l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (CAFF-ADHUM)

Spreeuwenlaan 12 • B-8420 De Haan • Belgium
tel: +32 (0)479.35.50.54 • edgar.fonck@francophonie.be
<http://www.francophonie.be/caff-adhum>

HUMAN
RIGHTS
FIRST

TIME
4
TRUTH